



Délibération n° 7

Conseil Municipal du lundi 24 décembre 2018

Service Enseignement

Domaine de compétence :  
7.10 Finances divers

Date de convocation :  
20/12/2018

Membres présents : 25

Membres ayant donné pouvoir : 8

Membre(s) excusé(s) : 0

Membre(s) non excusé(s) : 0

Nombre de votants : 33

Affiché le 26/12/2018

**Présents :** Monsieur Philippe FAIT, Monsieur BONVOISIN Lucien, Monsieur CADET Frédéric, Madame HANQUEZ Kathy, Monsieur GHEZAL Bagdad, Madame DELSAUX Dominique, Monsieur BAILLET Sébastien, Madame MAILLART Maryse, adjoints, Monsieur RAMET Christian, Monsieur ANDRE Gérard, Monsieur DACHICOURT Joël, Madame BOUTOILLE Josiane, Monsieur GOSELIN Jean-Michel, Madame PERRAULT Charlotte, Madame GHEZAL Martine, Madame LISIK Marie-Antoinette, Monsieur THIEBAUX Pascal, Monsieur SAGNIER Stéphane, Madame CODRON Stéphanie, Monsieur BOUCHART Georges, Monsieur GRAVET Francis, Monsieur YDEE Edouard, Madame VAMBRE Monique, Monsieur HAGNERE Jean-Paul, Monsieur LAMOUR Jean-Pierre, conseillers municipaux.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :** Monsieur GHESELLE à Monsieur Philippe FAIT, Monsieur BRIHIER Yvon à Monsieur BONVOISIN Lucien, Madame ROMANCANT Isabelle à Madame Monique VAMBRE, Madame BEAURAIN Christelle à Madame BOUTOILLE Josiane, Madame CAFFIER Laurie à Madame HANQUEZ Kathy, Madame COUSIN Angélique à Madame GHEZAL Martine, Monsieur LEROY Francis à Monsieur GRAVET Francis, Monsieur KASPRZAK Richard à Monsieur GHEZAL Bagdad

**Absent (s) excusé (s) :**

**Absent (s) non excusé(s) :**

**Votants : 33**

**Secrétaire de séance :** Monsieur Sébastien BAILLET

Objet : Participation financière des familles pour la cantine, l'accueil périscolaire et la garderie

Rapporteur : Monsieur BAILLET Sébastien, Adjoint.

Synthèse de la délibération :

Fixation des tarifs

Dans le cadre de la rentrée scolaire 2019/2020, il est proposé aux membres du conseil municipal d'approuver les tarifs ci-dessous applicables **à compter du 1er septembre 2019.**

<b>Tarifs applicables à partir du 1er septembre 2019</b>	<b>ETAPLOIS</b>	<b>EXTERIEUR</b>

<b>Garderie</b> maternelle ou primaire de 7h45 à 8h30	0,95 €	2,20 €
<b>Garderie</b> primaire de 17h30 à 18h (après AE)	0,95 €	2,20 €
<b>Accueil périscolaire</b> maternel ou primaire de 16h30 à 18h	1,45 €	3,55 €
<b>CANTINE SCOLAIRE :</b>	<b>ETAPLOIS / EXTERIEUR</b>	
<b>Avec réservation</b> chaque lundi pour la semaine suivante	3,65 € €/le repas	
<b>Sans réservation</b> à moins d'une semaine	5,70 € €/le repas	

Compte tenu des critères sociaux, les membres de la commission ont souhaité ne pas augmenter les tarifs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver les tarifs ci-dessus et d'autoriser de ce fait l'encaissement de la participation des familles.

La délibération est adoptée par 23 voix pour, 3 contre et 7 abstentions

Si tel est votre avis, les recettes en résultant seront inscrites au BP 2019 et BP 2020.

Vu pour être affiché le 26 Décembre 2018 conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

Philippe FAIT



Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication :

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
- d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.